



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

A 75 et RN 88

Question orale n° 135

Texte de la question

M. Jean-Jacques Delmas attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme sur le désenclavement du sud du Massif central. Celui-ci passe, entre autres, par la construction actuellement en cours de l'A 75 Paris - Béziers et la mise de la RN88 Lyon Toulouse à deux fois deux voies. Dans ce cadre, il est prévu un raccordement de Mende à l'A 75. Pour des raisons d'ordre technique, il semble que ce projet doive subir certaines modifications qui impliquent un triplement de son coût. Aussi, il s'interroge sur trois points : ce projet s'en trouve-t-il remis en cause ; cet aménagement sera-t-il réalisé à deux fois deux voies comme doit l'être, à terme, la RN 88 Lyon Toulouse ; cette liaison sera-t-elle financée et réalisée dans le cadre du programme autoroutier A 75, dans les délais prévus à l'origine.

Données clés

Auteur : [M. Delmas Jean-Jacques](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 135

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juin 1993, page 1647

Réponse publiée le : 18 juin 1993, page 1750

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 juin 1993